



LES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

Communiqué de presse

Serris, le 15 mars 2022



***Fabienne van der Vleugel succède à Catherine Barbero
à la présidence du comité des Conseillers du Commerce Extérieur de la
France (CCEF)***

A l'issue du vote électronique qui s'est déroulé du 3 au 5 février 2022, le comité de Seine-et-Marne des CCEF a procédé à l'élection de son bureau et porté, à l'unanimité, Fabienne van der Vleugel à sa présidence.

Fabienne van der Vleugel, de nationalité belge et française, avocate depuis 1995, admise aux Barreaux de New York et Meaux, spécialiste en droit des sociétés, est gérante fondatrice de VDV AVOCATS (Serris) et médiatrice internationale agréée, présidente du Forum mondial des centres de médiation de l'UIA, arbitre, et professeure associée en droit des affaires approfondi à l'Université Gustave Eiffel-IUT de Marne-la-Vallée (Site de Meaux). Elle a aussi enseigné le droit du commerce international à Hoa Sen University, Hô-Chi-Minh-City, (Vietnam) et assume depuis 2022 la présidence de l'AMIDIF (association des médiateurs indépendants d'Île de France) dont elle est un des associés fondateurs.

Nommée CCE en 2012, elle a été successivement en charge de la communication, secrétaire et vice-présidente du Comité de Seine et Marne dont elle vient d'être élue présidente.

Elle a publié de multiples articles sur le développement de la médiation, le droit des sociétés, et participe régulièrement à des conférences sur ces sujets.

Composé de deux femmes et deux hommes, le nouveau bureau du comité de Seine-et-Marne des CCEF comprend autour de sa présidente Fabienne van der Vleugel : Adeline Grégis (vice-présidente), Olivier Laurendeau (secrétaire), Alain Dubois (trésorier). Le comité de Seine et Marne regroupe 18 membres actifs.

Le réseau des CCEF regroupe plus de 4000 chefs d'entreprise et experts de l'international, choisis pour leur compétence et leur expérience, **nommés par décret du premier ministre** avec pour mission de mettre leur savoir-faire au service du développement de la présence économique française dans le monde (**conseil aux pouvoirs publics, appui aux entreprises, formation des jeunes à l'international, promotion de l'attractivité de la France**). Ils sont organisés en comités présents dans toutes les régions et dans plus de 140 pays à l'étranger.

À propos des Conseillers du Commerce extérieur de la France

Présents dans toutes les régions en France et dans plus de 140 pays, c'est un réseau de 4000 chefs d'entreprise et experts de l'international, choisis pour leur compétence, au sein de l'équipe de France de l'export. Les Conseillers du Commerce extérieur (CCE) mettent bénévolement leur expérience au service du développement de la France. Ils exercent au quotidien des actions concrètes en partenariat avec les acteurs publics et privés ayant un rôle dans la promotion et l'appui à l'internationalisation des entreprises françaises. Nommés par le Premier Ministre sur proposition du secrétaire d'État chargé du Commerce extérieur, les CCE sont investis par les pouvoirs publics de quatre missions : le conseil aux pouvoirs publics, l'appui aux entreprises, la formation des jeunes à l'international et la promotion de l'attractivité de la France. En savoir plus : <https://iledefrance.cnccef.org/>
Twitter : @Les_CCE – LinkedIn : Les Conseillers du commerce extérieur de la France – Ile de France

Contact presse : Capucine du Cluzel – chargée de communication - 07 85 03 85 43 – cducluzel@cnccef.org

COMITÉ NATIONAL DES CONSEILLERS DU COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE

22 avenue Franklin Roosevelt – BP 303 – 75365 Paris cedex 08 – France
Tél. +33(0)1 53 83 92 92 – Fax. +33 (0)1 53 83 92 99 / www.cnccef.org
Association Loi 1901 – Siret : 786 360 943 00012 – APE 9499Z